

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

NOS PRIORITÉS

1. Promouvoir l'inclusion et l'acceptation des différences
2. Poursuivre l'uniformisation des pratiques d'intervention chez tous les intervenants de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond.

RECONNAÎTRE UN CONFLIT

- Un conflit émerge lorsqu'un différend surgit entre élèves.
- Un conflit peut entraîner des gestes de violences isolés.
- Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit plutôt de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut **INTERVENIR** de manière importante également.

RECONNAÎTRE LA VIOLENCE

«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.»*

RECONNAÎTRE L'INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, 2012)

4 CRITÈRES POUR IDENTIFIER S'IL EST QUESTION

D'INTIMIDATION :

Une **inégalité des pouvoirs**;

L'intention de faire du tort;

Des sentiments de **détresse** de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;

La **répétition**, la **persistance** de paroles et de gestes agressifs

L'école Saint-Viateur et Clotilde-Raymond interviendra pour contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, un handicap ou une caractéristique physique ou tout autre motif, et il est en de même pour tout acte de violence à caractère sexuel.

QUELQUES MESURES PRÉVENTIVES

- ✓ Ateliers pour apprendre à mieux gérer ses émotions et promotion d'une santé mentale saine (participation au programme *Hors-Piste*).
- ✓ Accompagnement à la résolution de conflits.
- ✓ Programme de sensibilisation animé par les policiers-préventionnistes.
- ✓ Activités qui favorisent le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat scolaire sain, bienveillant et sécuritaire (coups de cœur, semaines de l'entraide pour contrer l'intimidation...)
- ✓ Brigade de propreté pour un environnement sécuritaire; brigades des rangs pour assurer la sécurité dans les déplacements
- ✓ Programme de récréations supervisées et de groupe élite au préscolaire
- ✓ Le midi zen

Mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles pour favoriser le bien-être de tous les élèves.

- ✓ Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous
- ✓ Poursuivre l'appropriation du modèle TTI class
- ✓ Favoriser des transitions scolaires harmonieuses

Violence à caractère sexuel : Tout acte de violence à caractère sexuel doit directement être signalé à un adulte de l'école, comme toute autre situation d'intimidation ou de violence. En cas d'insatisfaction au regard des actions de l'école ou de son inaction lors d'une situation d'acte de violence à caractère sexuel, une plainte peut être formulée au protecteur national de l'élève. Ces plaintes sont traitées en urgence.

Des **sanctions disciplinaires** déterminées au regard d'acte d'intimidation ou de violence **seront appliquées.**

La direction ou l'intervenant **verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir soient appliquées et respectées** et à les modifier si elles ne sont pas efficaces.

Un **suivi aux parents** sera donné pour les informer de la situation et voir comment ils s'organisent avec le support offert.

CONFIDENTIEL

POUR DÉNONCER UNE SITUATION

En personne : en **parler à un adulte** (t.e.s., psychoéducateur, tuteur, direction, etc.).

Par téléphone : 514-380-8899
Poste # 4631 (St-Viateur) ou
Poste # 4641 (Clotilde-Raymond)

Par courriel :
sosintimidation063@cssdgs.gouv.qc.ca

RESSOURCES

SERVICE 24H/7JOURS – GRATUIT – CONFIDENTIEL

Ligne Parents : 1-800-361-5085/
ligneparents.com
Tel Jeunes : 1-800-262-2266 /
teljeune.com

